

États financiers de la

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Exercice terminé le 31 mars 2006

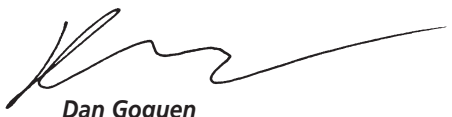
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick incombe à la direction de la Société. Ces états ont été approuvés par son conseil d'administration.

La direction a préparé les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus.

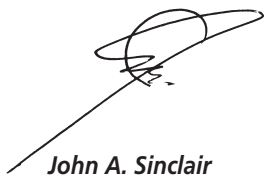
La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick veille à la tenue des registres comptables, des systèmes informatiques ainsi que des systèmes de contrôle financier et de gestion grâce auxquels elle est en mesure d'attester avec une certitude raisonnable que l'information financière est exacte, que l'actif est protégé et que les ressources sont gérées de façon efficace.

Le conseil d'administration supervise la présentation de l'information financière par l'entremise de son comité de vérification. Celui-ci examine les questions relatives à la comptabilité, à la vérification, aux systèmes de contrôle interne, aux états financiers et au rapport des vérificateurs externes.



Dan Goguen

Le vice-président, Finances et administration



John A. Sinclair

Le président et Chef de la direction

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2006 et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net et des flux de sa trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



KPMG s.r.l.

Comptables agréés

Fredericton (N.-B.) Canada
Le 5 mai 2006

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU
NOUVEAU-BRUNSWICK**
États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2006

	Page
Bilan	22
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	23
Notes	24

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Bilan

31 mars 2006, avec chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Actif :		
Actif à court terme :		
Encaisse	5 122 \$	60 930 \$
Débiteurs – Fonds de retraite	2 384 481	2 080 572
Autres débiteurs	4 106	18 360
Charges payées d'avance et autres débiteurs	266 581	263 233
	2 660 290	2 423 095
Immobilisations (note 3)	229 199	241 030
	2 889 489 \$	2 664 125 \$
Passif, apports reportés et actif net :		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	2 211 472 \$	1 936 940 \$
Taxe de vente harmonisée	38 453	96 073
Tranche à court terme du passif découlant du régime de retraite (note 5)	23 114	22 530
	2 273 039	2 055 543
Passif découlant du régime de retraite (note 5)	277 968	301 199
Passif découlant des avantages sociaux futurs (note 6)	109 283	66 353
Apports reportés relatifs aux immobilisations (note 7)	229 199	241 030
Actif net	-	-
Engagements (note 4)		
	2 889 489 \$	2 664 125 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,



Le président du conseil



Le président et Chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2006, avec chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Produits :		
Honoraires :		
Fonds de retraite dans les services publics	4 735 099 \$	4 603 007 \$
Fonds de retraite des enseignants	4 115 250	4 066 065
Fonds de retraite des juges	30 601	35 437
Amortissement des apports reportés relatifs aux immobilisations	117 476	143 759
Autres produits	50 793	905
	9 049 219	8 849 173
Charges :		
Salaires et charges sociales	3 799 508	3 658 806
Autres services (note 8)	5 066 056	4 988 264
Matières et fournitures	66 179	58 344
Amortissement des immobilisations	117 476	143 759
	9 049 219	8 849 173
Variation de l'actif net	- \$	- \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (la « Société ») a été constituée en vertu de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*, qui a été promulguée le 11 mars 1996. La Société est exonérée d'impôts.

Son mandat prescrit par la loi est le suivant :

- agir en qualité de fiduciaire du Fonds de retraite dans les services publics, du Fonds de retraite des enseignants et du Fonds de retraite des juges (les « Fonds »);
- fournir des services de conseils en placement et offrir d'autres services pour certains fonds en fiducie;
- promouvoir l'avancement du secteur des services et des marchés financiers dans la province;
- prendre en considération les possibilités de placement dans la province lorsqu'elle élabore ses politiques en matière de placement et;
- mener les autres activités ou tâches autorisées ou prescrites par la loi ou encore exigées par le lieutenant-gouverneur en conseil.

1. Principales conventions comptables :

(a) Entité comptable :

La Société est une entité distincte des fonds de retraite dont elle est fiduciaire. Les charges de la Société sont financées intégralement par les Fonds.

(b) Règles comptables :

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(c) Immobilisations :

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux annuels indiqués à la note 3.

(d) Constatation des produits :

Les honoraires sont inscrits à titre de produits à mesure que les services sont rendus et que leur recouvrement est raisonnablement certain.

La Société comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis par des imputations aux résultats selon la méthode linéaire à des taux correspondant à ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations connexes.

2. État des flux de trésorerie :

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car les renseignements sur ces flux se retrouvent facilement dans les autres états financiers.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2006

3. Immobilisations :

				2006	2005
	Taux	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	33 ⅓ %	432 412 \$	347 456 \$	84 956 \$	69 738 \$
Mobilier et matériel	8 %	332 650	227 393	105 257	123 388
Améliorations locatives	Amortissement linéaire sur la durée résiduelle du bail	282 318	243 332	38 986	47 904
		1 047 380 \$	818 181 \$	229 199 \$	241 030 \$

4. Engagement :

La Société loue des locaux et du matériel aux termes de divers contrats de location-exploitation qui arrivent à expiration à différentes dates entre 2006 et 2012.

Les paiements annuels minimums futurs par année et au total, sont les suivants :

2007	245 700 \$
2008	245 700
2009	245 700
2010	245 700
2011	245 700
Par la suite, jusqu'en 2012	204 750
	1 433 250 \$

5. Passif découlant du régime de retraite :

La Société possède un passif estimatif de 301 000 \$ (324 000 \$ en 2005) et a engagé une charge estimative au titre des salaires et des avantages sociaux de néant (néant en 2005) au titre des prestations complémentaires de retraite spéciales ayant trait à des services passés qui ont été accordées durant 2003 et 2004. Ce montant équivaut à la valeur escomptée des versements prévus. Le coût final pour la Société variera selon la hausse de l'indice des prix à la consommation et selon certains facteurs démographiques. Les variations du passif prévu seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Les paiements effectués jusqu'à ce jour et les paiements futurs proviendront d'une augmentation des honoraires imputés au Fonds de retraite dans les services publics, au Fonds de retraite des enseignants ainsi qu'au Fonds de retraite des juges.

Exercice terminé le 31 mars 2006

6. Avantages sociaux futurs :**(a) Prestations de retraite :**

Les employés à temps plein de la Société sont couverts par le Fonds de retraite dans les services publics (le « Fonds de retraite ») du Nouveau-Brunswick. Le Fonds de retraite est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées aux termes duquel les cotisations sont versées à la fois par la Société et ses employés. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, la Société a versé des cotisations de 214 275 \$ (178 895 \$ en 2005) conformément aux modalités du Fonds. La Société n'a aucune obligation ni aucun droit de façon directe à l'égard de tout passif non capitalisé ou de tout excédent du régime relativement à ses employés anciens ou actuels.

(b) Indemnité de retraite :

Les employés à temps plein de la Société ont droit à leur retraite à une indemnité de retraite dont la valeur est établie en fonction de leurs années de service. Pendant la durée de la carrière de ses employés, la Société enregistre une charge à payer relativement aux sommes estimatives futures qu'elle devra verser, établies à l'aide de calculs actuariels et d'hypothèses. La charge à payer est réduite par les versements effectués. Le Fonds est un régime sans capitalisation ne comportant aucun actif grevé pour le règlement des obligations.

Selon une évaluation actuarielle effectuée le 31 mars 2005, la Société avait comptabilisé une obligation transitoire de 118 300 \$ au 1^{er} avril 2003. Ce montant est amorti de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (19 ans) des employés en service.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

	Hypothèses	
	2006	2005
Taux d'actualisation annuel	5,00%	5,50 %
Hausses salariales annuelles	3,00%	3,00 %
Mortalité	Aucune	Aucune
Cessation d'emploi	Fonds de retraite dans les services publics	
Age à la retraite	15 % à 57 ans	
	60 % à 60 ans	
	25 % à 63 ans	
Méthode d'évaluation actuarielle	Répartition prévue des prestations au prorata des services	

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2006

6. Avantages sociaux futurs (suite) :

(b) Indemnité de retraite (suite) :

L'obligation au titre de l'indemnité de retraite se détaille comme suit :

	2006	2005
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	203 300 \$	144 200 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	25 304	19 500
Coût financier	10 800	8 500
Perte actuarielle	-	31 100
Solde à la fin de l'exercice (sans capitalisation)	239 404	203 300
Gain actuariel net non amorti	(30 500)	(31 100)
Obligation transitoire non amortie	(99 621)	(105 847)
Passif au titre des prestations constituées	109 283 \$	66 353 \$

Le coût des prestations constaté au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2006	2005
Coût des services rendus au cours de l'exercice	25 304 \$	19 500 \$
Coût financier	10 800	8 500
Amortissement		
Obligation transitoire	6 226	6 226
Perte actuarielle nette	600	-
Charge de retraite	42 930 \$	34 226 \$

7. Apports reportés relatifs aux immobilisations :

	2006	2005
Solde au début de l'exercice	241 030 \$	286 828 \$
Apports supplémentaires reçus, montant net	105 645	97 961
Moins les montants amortis par imputations aux résultats	(117 476)	(143 759)
Solde à la fin de l'exercice	229 199 \$	241 030 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2006

8. Autres services :

	2006	2005
Honoraires et frais de gestion de tiers	2 806 472 \$	2 954 067 \$
Services de garde	297 996	185 932
Déplacements	212 034	193 566
Loyer de bureaux	258 616	241 965
Services professionnels	274 872	281 923
Systèmes d'information	1 029 092	970 970
Divers	186 974	159 841
	5 066 056 \$	4 988 264 \$

9. Juste valeur des actifs et des passifs financiers :

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs – Fonds de retraite, des autres débiteurs et des créditeurs et charges à payer de la Société se rapproche de leur valeur comptable.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2006

- Fonds de retraite dans les services publics
- Fonds de retraite des enseignants
- Fonds de retraite des juges

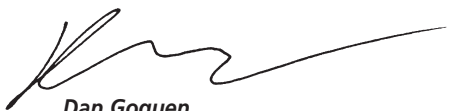
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers du Fonds de retraite dans les services publics, du Fonds de retraite des enseignants et du Fonds de retraite des juges incombe à la direction de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick. Ces états ont été approuvés par son conseil d'administration.

La direction a préparé les états financiers conformément aux conventions comptables exposées dans les notes afférentes aux états financiers.

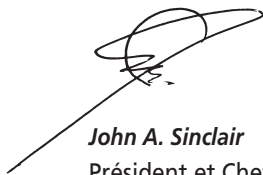
La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick veille à la tenue des registres comptables, des systèmes informatiques ainsi que des systèmes de contrôle financier et de gestion grâce auxquels elle est en mesure d'attester avec une certitude raisonnable que l'information financière est exacte, que l'actif est protégé et que les ressources sont gérées de façon efficace.

Le conseil d'administration supervise la présentation de l'information financière par l'entremise de son comité de vérification. Celui-ci examine les questions relatives à la comptabilité, à la vérification, aux systèmes de contrôle interne, aux états financiers et au rapport des vérificateurs externes.



Dan Goguen

Le vice-président, Finances et administration



John A. Sinclair

Président et Chef de la direction

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié les états de l'actif net détenu en fiducie par la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite dans les services publics, le Fonds de retraite des enseignants et le Fonds de retraite des juges au 31 mars 2006 et les états de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie de l'exercice terminé à cette date. Les présents états financiers ont été établis conformément au paragraphe 27(1) de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net détenu en fiducie par la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite dans les services publics, le Fonds de retraite des enseignants et le Fonds de retraite des juges au 31 mars 2006 ainsi que de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie pour l'exercice terminé à cette date selon la méthode comptable décrite à la note 1 afférente aux états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite des services publics, le Fonds de retraite des enseignants, le Fonds de retraite des juges ainsi que par le ministre des Finances de la province du Nouveau-Brunswick, conformément au paragraphe 27(1) de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*. Les états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.



KPMG s.r.l.

Comptables agréés

Fredericton (N.-B.) Canada

Le 5 mai 2006

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2006

	Page
Fonds de retraite dans les services publics	
État de l'actif net détenu en fiducie	32
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie	32
Fonds de retraite des enseignants	
État de l'actif net détenu en fiducie	33
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie	33
Fonds de retraite des juges	
État de l'actif net détenu en fiducie	34
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie	34
Notes	35

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite dans les services publics

État de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

31 mars 2006, avec chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Actif :		
Placements (note 3)	4 333 416 \$	3 745 383 \$
Apports à recevoir	7 758	7 436
Autres montants à recevoir	-	686
	4 341 174	3 753 505
Passif :		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	1 647	1 956
Actif net	4 339 527 \$	3 751 549 \$

Fonds de retraite dans les services publics

État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2006, avec chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Augmentation de l'actif net :		
Revenu de placement (note 4)	599 178 \$	293 477 \$
Cotisations du promoteur au Fonds de retraite	126 196	123 019
Cotisations d'amortissement de l'employeur	51 817	49 968
	777 191	466 464
Diminution de l'actif net :		
Paiements versés au promoteur pour les prestations	181 463	170 837
Paiements versés au promoteur pour les charges	2 411	2 342
Honoraires versés à la SGPNB	5 339	4 669
	189 213	177 848
Augmentation nette	587 978	288 616
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice	3 751 549	3 462 933
Actif net détenu en fiducie à la fin de l'exercice	4 339 527 \$	3 751 549 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,



Le président du conseil



Le président et Chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite des enseignants État de l'actif net détenu en fiducie (en milliers de dollars)

31 mars 2006, avec chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Actif :		
Placements (note 3)	3 728 569 \$	3 276 129 \$
Apports à recevoir	5 047	4 570
Autres montants à recevoir	-	470
	3 733 616	3 281 169
Passif :		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	1 346	1 313
Actif net	3 732 270 \$	3 279 856 \$

Fonds de retraite des enseignants État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie (en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2006, avec chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Augmentation de l'actif net :		
Revenu de placement (note 4)	509 549 \$	256 748 \$
Cotisations du promoteur au Fonds de retraite	74 565	68 487
Cotisations d'amortissement de l'employeur	75 318	72 630
	659 432	397 865
Diminution de l'actif net :		
Paievements versés au promoteur pour les prestations	201 047	191 174
Paievements versés au promoteur pour les charges	1 328	1 277
Honoraires versés à la SGPNB	4 643	4 261
	207 018	196 712
Augmentation nette	452 414	201 153
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice	3 279 856	3 078 703
Actif net détenu en fiducie à la fin de l'exercice	3 732 270 \$	3 279 856 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,



Le président du conseil



Le président et Chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite des juges

État de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

31 mars 2006, avec chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Actif :		
Placements (note 3)	27 526 \$	24 588 \$
Apports à recevoir	9	8
	27 535	24 596
Passif :		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	11	14
Actif net	27 524 \$	24 582 \$

Fonds de retraite des juges

État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2006, avec chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Augmentation de l'actif net :		
Revenu de placement (note 4)	4 015 \$	2 033 \$
Cotisations du promoteur au Fonds de retraite	252	252
	4 267	2 285
Diminution de l'actif net :		
Paievements versés au promoteur pour les prestations	1 275	1 225
Paievements versés au promoteur pour les charges	14	29
Honoraires versés à la SGPNB	36	41
	1 325	1 295
Augmentation nette	2 942	990
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice	24 582	23 592
Actif net détenu en fiducie à la fin de l'exercice	27 524 \$	24 582 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,



Le président du conseil



Le président et Chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2006

Les éléments d'actif du Fonds de retraite dans les services publics, du Fonds de retraite des enseignants et du Fonds de retraite des juges (les « Fonds ») sont détenus en fiducie par la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (« SGPNB »). La SGPNB a été nommée fiduciaire le 11 mars 1996 en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick qui porte son nom, c'est-à-dire la Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (« Loi sur la SGPNB »). La responsabilité de la gestion de l'actif des Fonds incombe à la SGPNB depuis le 1er avril 1996.

Le 1^{er} avril 1998, l'actif des Fonds a été transféré à des fonds en fiducie à participation unitaire créés par la SGPNB. La structure des portefeuilles facilite la gestion collective des placements et l'administration de l'actif. À la fin de l'exercice, 16 fonds en fiducie à participation unitaire avaient été créés, chacun ayant son propre objectif. Chaque Fonds détient des parts de fonds en fiducie à participation unitaire conformément à sa politique d'investissement.

1. Règles comptables :

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite des services publics, le Fonds de retraite des enseignants, le Fonds de retraite des juges ainsi que par le ministre des Finances de la province du Nouveau-Brunswick, conformément au paragraphe 27(1) de la Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick. La méthode de comptabilité utilisée pour l'établissement des états financiers s'écarte sensiblement des principes comptables généralement reconnus du Canada du fait qu'elle ne tient pas compte des provisions actuarielles du régime. En conséquence, les états financiers ne visent pas à montrer si les actifs du régime sont suffisants pour satisfaire aux obligations au titre du régime.

2. Principales conventions comptables :

(a) Entité comptable :

L'information contenue dans les présents états financiers ne touche que les éléments d'actif des Fonds gérés par la SGPNB. Les apports aux Fonds et les paiements à partir de ces derniers sont déterminés par le promoteur des Fonds, soit le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le promoteur est responsable de l'administration des sommes recouvrées des membres et des paiements qui leur sont faits.

(b) Placements :

Tous les placements des Fonds sont représentés par des parts détenues dans des fonds en fiducie à participation unitaire. La valeur totale est fonction de la valeur liquidative calculée, multipliée par le nombre de parts détenues. Les placements dans les fonds en fiducie à participation unitaire sont évalués à leur juste valeur à la date des états financiers. Pour ce qui est des titres cotés en bourse, la valeur marchande équivaut au cours de clôture affiché à la bourse en cause. Si le cours de clôture n'était pas disponible, la valeur marchande serait alors équivalente à la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur. Les titres qui ne se négocient pas en bourse sont évalués selon les données du service de cotation d'un courtier reconnu. La juste valeur des placements en actions à diffusion restreinte et en valeurs mobilières canadiennes est estimée selon une combinaison de méthodes fondées notamment sur les bénéfices futurs prévus, l'évaluation d'une tierce partie et les récentes opérations comparables. Les placements dans des instruments du marché monétaire sont indiqués au prix coûtant qui se rapproche de la valeur marchande.

2. Principales conventions comptables (suite) :

(c) Conversion des devises :

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'état de l'actif net détenu en fiducie. Les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change réalisés et non réalisés sont compris dans le revenu de placement.

(d) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformément à la méthode de comptabilité communiquée exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes y afférentes. Le principal élément exigeant l'utilisation d'estimations est l'évaluation des placements à la valeur du marché. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

(e) Instruments financiers dérivés :

Les Fonds, par leurs placements dans les fonds en fiducie à participation unitaire, sont parties à certains contrats sur instruments financiers dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme, des swaps liés à la volatilité, des swaps de devises, des swaps d'actions sur le rendement total de type quanto et des swaps sur le rendement total.

Ces instruments sont utilisés afin de gérer les risques et d'avoir accès à certaines catégories d'actifs. Ils sont évalués à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant constatées à l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice.

Les swaps sur le rendement total et ceux de type quanto sont évalués en fonction de l'écart entre l'accroissement de la branche à taux variable et l'écart entre la valeur de l'indice à la fin de l'exercice et sa valeur à la dernière date de rétablissement, multiplié par la valeur nominale, plus un ajustement quanto dans le cas du swap de type quanto.

Les contrats de change à terme sont évalués en fonction des taux de change à la cote. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de devises sont évalués selon la valeur à la cote obtenue auprès de Bloomberg.

3. Placements :

Les placements des Fonds sont détenus sous forme de participations unitaires dans des fonds en fiducie dont la SGPNB est le fiduciaire.

Le texte qui suit décrit chacun des fonds en fiducie à participation unitaire qui existaient au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006.

Obligations nominales :

Ce fonds investit essentiellement dans des obligations de bonne qualité (ayant une cote d'évaluation d'au moins BBB accordée par une importante agence de cotation) des pays du G-7 et des provinces canadiennes, assorties d'un taux d'intérêt nominal. L'objectif de rendement est d'obtenir 20 points de base de plus que son point de repère, l'indice des titres du gouvernement Scotia Capitaux, sur une moyenne mobile de quatre ans.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2006

3. Placements (suite) :

Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick :

Ce fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe émis pour financer l'activité économique au Nouveau-Brunswick. L'objectif de rendement est d'obtenir 20 points de base de plus que son point de repère, l'indice des titres du gouvernement Scotia Capitaux, sur une moyenne mobile de quatre ans.

Titres indexés en fonction de l'inflation :

Ce fonds investit principalement dans des instruments à revenu fixe des pays du G-7, instruments qui sont rajustés pour tenir compte de l'inflation. L'objectif de rendement est d'obtenir 10 points de base de plus que son point de repère, l'indice des obligations à rendement réel Scotia Capitaux, sur une moyenne mobile de quatre ans.

Marché monétaire :

Ce fonds investit essentiellement dans des titres à revenu fixe échéant à moins de un an. L'objectif de rendement est d'obtenir 20 points de base de plus que le point de repère. Avant le 9 novembre 2004, le point de repère correspondait à 80 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours de Scotia Capitaux et à 20 % du taux sur les prêts à vue. Depuis le 9 novembre 2004, il correspond à 93 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours de Scotia Capitaux et à 7 % du taux sur les prêts à vue.

Actions canadiennes :

Ce fonds utilise des produits dérivés comme des swaps et des contrats à terme pour s'implanter dans divers segments de l'indice boursier S&P/TSX (indice composé S&P/TSX avant le 19 décembre 2005). L'effet de levier est contourné du fait que chaque produit dérivé est appuyé par des placements à court terme d'une valeur appropriée. L'implantation s'effectue principalement dans l'indice boursier S&P/TSX 60 (S&P/TSX grande capitalisation avant le 19 décembre 2005) et l'indice boursier S&P/TSX moyenne capitalisation (indice S&P/TSX moyenne capitalisation avant le 19 décembre 2005) et, dans une moindre mesure, l'indice boursier S&P/TSX petite capitalisation (indice S&P/TSX petite capitalisation avant le 19 décembre 2005). L'objectif de rendement est de dépasser ou d'égaler le rendement des divers segments que le fonds tente de reproduire.

Actions canadiennes externes :

Ce fonds, qui est géré par des gestionnaires indépendants, investit dans des actions de sociétés canadiennes cotées en bourse. L'objectif de rendement est d'obtenir 100 points de base de plus que son point de repère, l'indice boursier S&P/TSX (indice composé de rendement global du S&P/TSX avant le 19 décembre 2005), sur une moyenne mobile de quatre ans.

Petite capitalisation du TSE :

Ce fonds, qui est géré par des gestionnaires indépendants, investit essentiellement dans les sociétés de l'indice boursier S&P/TSX petite capitalisation (indice S&P/TSX petite capitalisation avant le 19 décembre 2005). L'objectif de rendement est de dépasser celui de son point de repère, l'indice boursier S&P/TSX petite capitalisation (indice S&P/TSX petite capitalisation avant le 19 décembre 2005) de 100 points de base.

Actions de répartition internationales :

Ce fonds a été créé pour mettre en application les décisions en matière de répartition de l'actif et pour diversifier les placements en actions en participant aux marchés des actions des États-Unis, du Japon et des pays européens développés. Ils s'implantent progressivement dans ces marchés en investissant dans des titres, en utilisant des produits dérivés tels les contrats à terme, les options et les swaps, et en investissant dans des fonds en gestion commune de produits indiciaires gérés par un gestionnaire

3. Placements (suite) :

Actions de répartition internationales (suite) :

indépendant. L'effet de levier est contourné du fait que chaque produit dérivé est appuyé par des placements à court terme d'une valeur appropriée. Ce fonds est également utilisé pour la mise en œuvre de stratégies quantitatives sur les marchés des actions des États-Unis. Le point de repère est une pondération des indices respectifs du pays ou de la région concernée.

Actions de sociétés ouvertes :

Ce fonds, qui est géré par des gestionnaires indépendants, investit dans des actions de sociétés cotées en bourse dans les marchés développés d'Europe et des États-Unis. L'objectif de rendement est de dépasser de 200 points de base le rendement du point de repère, qui est une pondération des indices respectifs du pays ou de la région en cause, sur une moyenne mobile de quatre ans.

Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés :

Ce fonds vise à ajouter de la valeur en choisissant des titres parmi ceux de sociétés de l'indice boursier S&P/TSX (indice composé de rendement global du S&P/TSX avant le 19 décembre 2005) et de l'indicer boursier S&P/TSX à capitalisation moyenne (indice S&P/TSX à capitalisation moyenne avant le 19 décembre 2005), ainsi que certains titres de sociétés ouvertes inscrites en bourse aux États-Unis. Les titres privilégiés par ce fonds sont achetés et neutralisés par une position vendeur correspondante sur un autre titre provenant du même secteur. Le portefeuille est soutenu par un montant sous-jacent au comptant, et son objectif de rendement est d'ajouter 500 points de base par année, sur une moyenne mobile de quatre ans, à son point de repère. Avant le 9 novembre 2004, le point de repère correspondait à 80 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours de Scotia Capitaux et à 20 % du taux des prêts à vue. Depuis le 9 novembre 2004, le point de repère correspond à 93 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours de Scotia Capitaux et à 7 % du taux des prêts à vue.

Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique :

Ce fonds investit dans des actions de société ouvertes ou fermées ou dans des titres convertibles en actions d'entreprises du Nouveau-Brunswick ou du Canada atlantique. L'objectif de rendement est d'obtenir 80 points de base de plus que le point de repère, qui est l'indice boursier S&P/TSX (indice composé de rendement global du S&P/TSX avant le 19 décembre 2005), sur une moyenne mobile de quatre ans.

Actions à diffusion restreinte :

Ce fonds est géré par des gestionnaires indépendants qui investissent principalement dans les actions de sociétés américaines et européennes qui ne sont pas cotées en bourse. L'objectif de rendement est de dépasser celui de son point de repère, qui est composé des indices de rendement global du S&P 500 et MSCI Europe Net.

Valeurs immobilières canadiennes :

Ce fonds, qui est géré par des gestionnaires indépendants, investit dans des biens immobiliers canadiens par l'intermédiaire de sociétés en commandite ou à l'aide de moyens de placement semblables. Le point de repère est l'inflation, laquelle est mesurée par le pourcentage de variation sur douze mois de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC) du Canada plus 4 %.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2006

3. Placements (suite) :

Fonds quantitatif à faible corrélation avec les marchés :

Ce fonds prend une position acheteur et une position vendeur de valeur égale dans des titres américains tout en maintenant une faible corrélation avec les marchés et les secteurs. Le choix des titres s'effectue selon un modèle quantitatif à variables multiples. Le portefeuille est soutenu par un montant sous-jacent au comptant et son objectif de rendement est d'ajouter 500 points de base par année, sur une moyenne mobile de quatre ans, à son point de repère.

Avant le 9 novembre 2004, le point de repère correspondait à 80 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours de Scotia Capitaux et à 20 % du taux des prêts à vue. Depuis le 9 novembre 2004, le point de repère correspond à 93 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours de Scotia Capitaux et à 7 % du taux des prêts à vue. Toutes les parts de ce fonds en fiducie ont été rachetées.

Valeurs immobilières américaines :

Ce fonds est géré par un gestionnaire indépendant qui investit principalement dans des actions cotées en bourse de sociétés de placement immobilier américaines. L'objectif de rendement est de dépasser de 150 points de base l'indice NAREIT®.

Marchandises :

Ce fonds est utilisé pour mettre en application les décisions en matière de répartition de l'actif et diversifier les portefeuilles de placement du client par l'entremise des marchés des marchandises. Il s'implante progressivement dans ces marchés en utilisant des produits dérivés tels les contrats à terme et les swaps. L'effet de levier est contourné du fait que chaque produit dérivé est appuyé par des placements à court terme d'une valeur appropriée. Le point de repère est l'indice de rendement total des marchandises Goldman Sachs (en dollars américains). L'objectif de rendement est de correspondre à l'indice du point de repère. Les premiers investissements de ce fonds ont été effectués le 14 décembre 2004.

Investissement des étudiants :

Ce fonds est géré par les étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick qui sont inscrits au Programme d'investissement des étudiants. La base initiale était de 1 million de dollars qui doivent être investis en respectant le mode de placement préconisé par la SGPNB. Pour ce fonds, le point de repère est de 50 % de l'indice boursier S&P/TSX 60 (S&P/TSX 60 avant le 19 décembre 2005), de 45 % de l'indice des titres du gouvernement Scotia Capitaux et de 5 % de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours Scotia Capitaux. Le personnel de la SGPNB surveille étroitement les activités de ce fonds et il exécute et traite toutes les opérations pour le compte des étudiants.

Les placements sont exposés à de nombreux risques. La gestion des risques consiste à comprendre les risques associés à tous les domaines du secteur et à l'environnement de fonctionnement qui le caractérise et à y réagir activement. Essentiellement, les placements sont exposés aux risques associés aux fluctuations des taux de change, à la volatilité des taux d'intérêt, au marché et au crédit. La SGPNB a mis en place un ensemble de principes et de procédés officiels qui établissent les règles de répartition des placements entre des titres de participation et des titres à revenu fixe, qui exigent la diversification des placements à l'intérieur des catégories et qui imposent des limites à l'envergure du risque que comportent les placements et les contreparties. De plus, la SGPNB se sert, le cas échéant, d'instruments dérivés pour l'aider à gérer ces risques.

3. Placements (suite) :

Risque lié aux taux de change :

Les fonds en fiducie à participation unitaire sont exposés au risque lié aux taux de change lorsque les placements sont faits dans une monnaie autre que le dollar canadien. Les fluctuations de la valeur relative du dollar canadien par rapport aux devises peuvent entraîner un effet positif ou négatif sur la juste valeur des placements. La SGPNB atténue ce risque en ayant recours à des contrats de change à terme.

Risque lié aux taux d'intérêt :

Ce risque s'entend de l'incidence que peuvent avoir les fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur marchande des placements d'un fonds en fiducie à participation unitaire. Les lignes directrices qui régissent la durée et les distributions pour ce qui est du portefeuille de titres à revenu fixe ont été conçues pour atténuer le risque lié à la volatilité des taux d'intérêt.

Risque de marché :

Le risque de marché se concrétise lorsqu'un placement fluctue en raison de changements dans les prix du marché, que ces changements soient provoqués par des facteurs inhérents à un placement donné ou par des facteurs touchant tous les titres négociés sur ce marché. La politique de la SGPNB consiste à investir dans un portefeuille de placements diversifié, en fonction des critères énoncés dans son manuel intitulé *Investment Policies and Investment Procedures Manual* et à utiliser des contrats sur instruments dérivés qui sont conçus pour réduire les répercussions du risque de marché.

Risque de crédit :

Les fonds sont exposés au risque de crédit dans l'éventualité où une contrepartie est en situation de défaut ou devient insolvable. La SGPNB a établi des critères de placement qui ont été conçus pour gérer le risque de crédit en imposant des limites à l'exposition au risque de crédit pour chacune des entités constituées.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2006

3. Placements (suite) :

Les tableaux qui suivent donnent en détail les avoirs en parts de fiducie de chacun des Fonds :

a) Fonds de retraite dans les services publics :

	Parts	Valeur unitaire (arrondie en dollars)	2006	2005
Revenu fixe :				
Obligations nominales	807 869	1 554 \$	1 255 628 \$	1 081 061 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	10 943	1 790	19 588	20 015
Titres indexés sur l'inflation	226 531	2 197	497 621	434 799
Marché monétaire	140 927	1 304	183 710	239 587
			1 956 547	1 775 462
Actions :				
Actions canadiennes	334 097	1 859	620 923	565 483
Actions canadiennes externes	102 793	2 086	214 470	164 100
Petite capitalisation du TSE	29 161	1 947	56 767	52 261
Actions de répartition internationales	622 761	1 425	887 508	754 866
Actions de sociétés ouvertes	100 580	1 332	133 940	78 779
			1 913 608	1 615 489
Placements complémentaires :				
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	152 818	1 123	171 685	168 006
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	12 270	864	10 606	8 943
Actions à diffusion restreinte	45 009	911	40 991	36 004
Valeurs immobilières canadiennes	21 427	1 330	28 490	9 665
Fonds quantitatif à faible corrélation avec les marchés	-	-	-	38 240
Valeurs immobilières américaines	49 314	2 919	143 960	77 319
Marchandises	53 981	1 234	66 599	15 459
			462 331	353 636
Équilibré :				
Investissement des étudiants	485	1 916	930	796
			4 333 416 \$	3 745 383 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2006

3. Placements (suite) :

b) Fonds de retraite des enseignants :

	Parts	Valeur unitaire (arrondie en dollars)	2006	2005
Revenu fixe :				
Obligations nominales	719 086	1 554 \$	1 117 636 \$	978 289 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	9 415	1 790	16 854	17 506
Titres indexés sur l'inflation	211 877	2 197	465 431	413 250
Marché monétaire	121 094	1 304	157 856	209 385
			1 757 777	1 618 430
Actions :				
Actions canadiennes	267 413	1 859	496 990	461 869
Actions canadiennes externes	88 445	2 086	184 535	143 530
Petite capitalisation du TSE	25 090	1 947	48 844	45 710
Actions de répartition internationales	509 688	1 425	726 366	627 511
Actions de sociétés ouvertes	86 541	1 332	115 245	68 904
			1 571 980	1 347 524
Placements complémentaires :				
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	131 488	1 123	147 722	146 948
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	10 558	864	9 126	7 822
Actions à diffusion restreinte	38 726	911	35 270	31 491
Valeurs immobilières canadiennes	18 436	1 330	24 513	8 453
Fonds quantitatif à faible corrélation avec les marchés	-	-	-	33 447
Valeurs immobilières américaines	42 431	2 919	123 866	67 627
Marchandises	46 446	1 234	57 303	13 521
			397 800	309 309
Équilibré :				
Investissement des étudiants	528	1 916	1 012	866
			3 728 569 \$	3 276 129 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**Actif net détenu en fiducie****Notes afférentes aux états financiers**

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2006

3. Placements (suite) :**c) Fonds de retraite des juges :**

	Parts	Valeur unitaire (arrondie en dollars)	2006	2005
Revenu fixe :				
Obligations nominales	5 132	1 554 \$	7 975 \$	5 747 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	70	1 790	124	131
Titres indexés sur l'inflation	1 439	2 197	3 161	2 978
Marché monétaire	894	1 304	1 166	1 572
			12 426	10 428
Actions :				
Actions canadiennes	2 122	1 859	3 944	4 326
Actions canadiennes externes	653	2 086	1 362	1 077
Petite capitalisation du TSE	185	1 947	361	343
Actions de répartition internationales	3 956	1 425	5 639	5 571
Actions de sociétés ouvertes	639	1 332	851	517
			12 157	11 834
Placements complémentaires :				
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	971	1 123	1 091	1 102
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	78	864	67	59
Actions à diffusion restreinte	286	911	260	236
Valeurs immobilières canadiennes	136	1 330	181	63
Fonds quantitatif à faible corrélation avec les marchés	-	-	-	251
Valeurs immobilières américaines	313	2 919	914	508
Marchandises	343	1 234	423	101
			2 936	2 320
Équilibré :				
Investissement des étudiants	4	1 916	7	6
			27 526 \$	24 588 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2006

4. Revenu (perte) de placement :

a) Fonds de retraite dans les services publics :

	2006	2005
Revenu fixe :		
Obligations nominales	54 629 \$	52 481 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	1 362	1 379
Titres indexés sur l'inflation	50 341	44 178
Marché monétaire	5 241	5 160
	111 573	103 198
Actions :		
Actions canadiennes	160 611	77 077
Actions canadiennes externes	48 843	20 286
Petite capitalisation du TSE	9 421	2 002
Actions de répartition internationales	184 024	58 678
Actions de sociétés ouvertes	31 684	13 426
	434 583	171 469
Placements complémentaires :		
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	2 982	6 872
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	(1 264)	(408)
Actions à diffusion restreinte	5 882	2 958
Valeurs immobilières canadiennes	5 803	557
Fonds quantitatif à faible corrélation avec les marchés	419	(1 305)
Valeurs immobilières américaines	39 400	7 622
Marchandises	(334)	2 443
	52 888	18 739
Équilibré :		
Investissement des étudiants	134	71
	599 178 \$	293 477 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**Actif net détenu en fiducie****Notes afférentes aux états financiers**

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2006

4. Revenu (perte) de placement (suite):**b) Fonds de retraite des enseignants :**

	2006	2005
Revenu fixe :		
Obligations nominales	49 418 \$	47 864 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	1 189	1 215
Titres indexés sur l'inflation	47 750	42 397
Marché monétaire	4 438	4 537
	102 795	96 013
Actions :		
Actions canadiennes	130 487	63 445
Actions canadiennes externes	42 502	17 848
Petite capitalisation du TSE	8 176	1 876
Actions de répartition internationales	152 062	49 148
Actions de sociétés ouvertes	27 544	11 855
	360 771	144 172
Placements complémentaires :		
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	2 563	6 071
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	(1 083)	(363)
Actions à diffusion restreinte	5 086	2 613
Valeurs immobilières canadiennes	5 020	490
Fonds quantitatif à faible corrélation avec les marchés	294	(1 165)
Valeurs immobilières américaines	34 264	6 705
Marchandises	(307)	2 135
	45 837	16 486
Équilibré :		
Investissement des étudiants	146	77
	509 549 \$	256 748 \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2006

4. Revenu (perte) de placement (suite):

c) Fonds de retraite des juges :

	2006	2005
Revenu fixe :		
Obligations nominales	291 \$	283 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	9	9
Titres indexés sur l'inflation	340	309
Marché monétaire	33	34
	673	635
Actions :		
Actions canadiennes	1 139	598
Actions canadiennes externes	315	134
Petite capitalisation du TSE	60	10
Actions de répartition internationales	1 280	441
Actions de sociétés ouvertes	205	89
	2 999	1 272
Placements complémentaires :		
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	19	46
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	(8)	(3)
Actions à diffusion restreinte	39	20
Valeurs immobilières canadiennes	37	4
Fonds quantitatif à faible corrélation avec les marchés	3	(9)
Valeurs immobilières américaines	254	51
Marchandises	(2)	16
	342	125
Équilibré :		
Investissement des étudiants	1	1
	4 015 \$	2 033 \$

5. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer des trois fonds en fiducie combinés comprennent un montant de 2 431 \$ (2 081 \$ en 2005) à payer à SGPNB.